

LES
HERBIERS
VILLE

recrute
UN(E) ENSEIGNANT(E)
en Activités physiques adaptées

**Emploi destiné au cadre d'emploi
des Educateurs territoriaux des Activités
Physiques et sportives (B)**

Poste à pourvoir au 31 août 2026





Ville à taille humaine de 18 000 habitants, située à 10 minutes du Parc du Puy du Fou, à une heure seulement de la côte Atlantique, Les Herbiers est une « ville à la campagne » où le cadre de vie est agréable. La ville des Herbiers, c'est aussi 300 agents au service de la population. Dans le cadre d'une vacance de postes, la Ville recrute :

UN(E) ENSEIGNANT(E) en Activités physiques adaptées

DÉFINITION DU POSTE

L'efficacité collective de la Ville et de la Communauté de communes du Pays des Herbiers se décline autour du triptyque **Confiance, Estime et Engagement**.

Dans le cadre de sa politique sportive ambitieuse et de son engagement pour la santé publique, la Ville des Herbiers développe une approche intégrée du sport-santé, articulée autour de la Maison Sport-Santé (MSS). Les Herbiers souhaite inscrire le sport-santé comme axe structurant de sa politique de prévention.

Au sein de la Direction adjointe Sports Evenementiel, vous intervenez auprès de tous les publics avec ou sans pathologie, à tous les moments de la vie en lien avec les associations sportives du territoire.

MISSIONS

Coordonner et développer la Maison Sport Santé des Herbiers (MSS):

- Assurer le fonctionnement de la Maison Sport Santé en lien avec les partenaires institutionnels (ARS, SDJES...).
- Accueillir, orienter et accompagner les usagers dans leur parcours Sport-Santé.
- Travailler sur le développement de la structure en lien avec le CIAS.
- Assurer le suivi administratif et l'évaluation des actions mises en œuvre.
- Participer à la recherche de financements et aux réponses aux appels à projets.
- Produire les bilans d'activités et les indicateurs d'impact.
- Accompagner la montée en compétence des associations sportives.
- Proposer de nouvelles actions répondant aux besoins de la population.
- Coordonner les séances de Sport Santé proposées en interne aux agents de la Ville/CCAS et de la Communauté de communes/CIAS du Pays des Herbiers.

Encadrer des séances d'Activités Physiques:

- Concevoir et animer des séances adaptées aux différents publics : Seniors, jeunes, personnes en situation de pathologie chronique, scolaires, agents des collectivités.
- Développer des programmes favorisant l'autonomie et le maintien de la santé.
- Sensibiliser aux bienfaits de l'activité physique régulière.
- Assurer la sécurité des pratiquants.

Participer aux activités du service :

- Gestion des équipements et du matériel avec l'équipe : planifier l'utilisation, participer aux choix et proposer des achats.
- Participation aux événements du service et temps forts de la collectivité.



UN(E) ENSEIGNANT(E) En Activités physiques adaptées

- Emploi destiné au cadre d'emploi des ETAPS (B)
- Poste à pourvoir au 31 août 2026

PROFIL

- + **Titulaire d'une Licence STAPS mention APA Santé (Activités Physiques Adaptées)**
- + **Carte Professionnelle d'éducateur sportif en cours de validité**
- Vous êtes reconnu pour votre **esprit d'équipe** et votre **positivité**. Autonome, rigoureux et méthodique, vous fédérez et animez des réseaux multi-acteurs.
- Polyvalent et réactif, vous mettez votre **agilité** au service de l'efficacité collective. Vous démontrez un sens aigu du service public par une forte capacité d'adaptation et un goût pour le travail en transversalité.
- Vous incarnez la **simplicité** par votre approche accessible, votre écoute bienveillante et votre capacité à rendre le sport santé compréhensible et inspirant pour tous.

CONDITIONS DE TRAVAIL

- **Temps de travail annualisé** : sur 5 jours (horaires indicatifs : 8h-12h // 13h30-17h30)
- Congés annuels 5 semaines + ARTT (6 jours)
- Déplacement sur les équipements de la Ville : **Permis B indispensable**
- Possible participations aux événements de la Ville des Herbiers

CONDITIONS DE RECRUTEMENT



Emploi permanent, à temps complet de la fonction publique territoriale, sur le cadre d'emploi des ETAPS (B)



Recrutement statutaire par mutation, détachement, lauréat de concours, ou à défaut, contractuel de droit public (CDD 1an).



Rémunération statutaire + prime mensuelle (IFSE) 310 € brut + primes annuelles (CIA et prime)



Avantages sociaux : CNAS, FDAS, COS, prise en charge à 100% par la Ville de la prévoyance santé et participation aux mutuelles labellisées.

RENSEIGNEMENTS

Sur le poste :

Cyrille Gilbert Service Sport Vie Associative
02 51 66 94 95

Sur le recrutement :

Clotilde GIRARDEAU – Service Recrutement,
Formation et Mobilité
02 51 91 29 75

**Merci d'adresser votre candidature
+ C.V. détaillé avant le 31 juillet 2026
à :**

Monsieur le Maire –
Hôtel des Communes
6 rue du tourniquet – C.S. 40 209
85 502 Les HERBIERS cedex
ou par courriel à :
recrutement@lesherbiers.fr

**Les candidats sont informés que les
entretiens se tiendront semaine 32**

Pourquoi venir **travailler** aux **Herbiers** en **Vendée** ?

LES
HERBIERS
VILLE



QUALITÉ DE VIE

Premier département touristique de la façade Atlantique avec ses 140 km de plages de sable fin, la Vendée est un département **où il fait bon vivre**



DYNAMISME ÉCONOMIQUE

Dans le Bocage vendéen, le Pays des Herbiers est réputé pour être un **des territoires les plus dynamiques de France**, avec seulement **3.4% de chômage**, grâce notamment à un tissu économique extrêmement riche, mêlant grands groupes internationaux et PME innovantes.



SITUATION GÉOGRAPHIQUE

Ville à taille humaine de **18 000 habitants**, située à 10 minutes du Parc du Puy du Fou, à une heure seulement de la côte Atlantique, les Herbiers est une « ville à la campagne » où **le cadre de vie est agréable**



SERVICES

La ville des Herbiers, c'est aussi **300 agents au service de la population.**